

## COPISE RABAT

29/11/2018

Ce COPISE est singulier dans la mesure où il est à la fois une fin de projet (PMP2) et un commencement (l'hypothèse d'un PMP3).

L'intérêt et la qualité de ce moment de partage tiennent d'abord au sérieux de sa préparation tant du côté de nos partenaires marocains que des équipes du GREF. L'accueil et la disponibilité de M.Oujour, directeur de l'ENF et de ses collaborateurs y ont aussi grandement contribué ; qu'ils en soient vivement remerciés.

Merci à E.Tavernier, RP, pour son important travail de coordination.

Chacun a pu constater le climat d'écoute attentive et chaleureuse qui a présidé à nos échanges.

### **1-Temps de la réforme, temps politique et temps du GREF**

L'intervention inaugurale de M.Belqasmi, Secrétaire Général du MEN nous a permis de prendre toute la mesure de l'engagement institutionnel du Maroc en faveur d'une généralisation progressive de la préscolarisation et d'une politique inclusive en faveur de tous les jeunes qui sont encore écartés de l'éducation. Il convient simultanément d'améliorer la maîtrise de la langue française par les enseignants. Une loi cadre 2015/2030 assure la pérennité de ce projet.

A échéance 2021 : réussir la création de 80 écoles de la deuxième chance.

Dans l'immédiat, améliorer la prise en charge des jeunes issus de l'immigration, notamment sur le plan pédagogique.

Faire progresser la coopération sud-sud et capitaliser les bonnes pratiques.

Plan d'action approuvé par le Roi du Maroc, SA Mohamad VI.

M.Belqasmi est tout à fait favorable à la signature d'une convention nationale avec le GREF.

### **2-Des partenaires très engagés**

On a pu remarquer durant ces deux jours la forte implication de nombreux AREF et délégations provinciales, même s'il reste à gagner en visibilité pour qu'un plus grand nombre s'engage dans une dynamique de co-formation.

Il convient de noter également l'importance de l'engagement des associations de la société civile et de quelques ONG, dont Caritas ici représentée.

Mais il ne faut pas cacher les difficultés de planification des formations, notamment quant à celles qui concernent l'ENF. Une concertation préalable reste indispensable en amont des sessions de formation. M.Oujour y est tout à fait disposé, a-t-il rappelé.

Observons enfin qu'à ce jour les Centres régionaux de formation aux métiers de l'enseignement et leurs antennes départementales qui ont mission de formation initiale ne sont pas encore nos interlocuteurs.

### **3-Du côté du GREF**

Le travail prévu a été accompli, des outils pérennes produits, une méthode d'intervention stabilisée (analyse du terrain, sessions de formation, suivi sur place et à distance). Je tiens à saluer l'engagement des membres du GREF pendant toutes ces

années. La plupart d'entre eux sont présents ici, aux côtés de leurs partenaires marocains, il faut s'en féliciter. S'il restait à démontrer la capacité du GREF à faire du lien, c'est ici chose faite.

Il restera à l'évaluation externe à nous permettre de mesurer l'intérêt et les limites de nos actions. Ce sera fait en janvier prochain, lors du séminaire de Paris.

Un mot sur nos moyens : le GREF, aujourd'hui, c'est 400 adhérents bénévoles, 2 salariés, 240 départs en mission en 2018 (soit 180 membres concernés), 50 membres chargés de responsabilité. Il nous faut recruter afin de pouvoir faire face à nos engagements futurs et assurer le renouvellement de nos cadres.

Nous avons gagné la confiance de l'AFD, notre premier partenaire financier. Mais nous restons trop dépendants des fonds publics. Des partenariats privés restent à conquérir. Nous avons aussi à renforcer les liens entre nos actions ici et en France et à mieux connaître les autres acteurs de la coopération au Maroc dans le champ de l'éducation.

**En conclusion**, ce bilan partagé du PMP2 au Maroc ouvre de nouvelles perspectives. Si le projet PMP3 (Maroc, Sénégal, Bénin), porté par Nicolas Renard, chef de projet pour le GREF, voit le jour fin 2019, nous savons qu'il peut s'appuyer sur la loi-cadre pour l'éducation au Maroc et sur la clé de voûte que constituera pour nous la convention avec le MEN.

Il conviendra aussi de renforcer notre partenariat avec les organisations de la société civile.

2019/2022 oui, nous l'espérons, mais en n'oubliant pas de nous projeter au-delà de donc de concevoir, notamment dans le cadre sud-sud évoqué par M.Belqasmi, et dès maintenant, les dispositifs qui permettront d'assurer la durabilité des progrès réalisés.

Merci à tous pour ces belles journées.

Alain Hornez

Vice-président du GREF